Saint-Paul
d'Abbotsford

AVIS PUBLIC

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ :

Demande de dérogation mineure

CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DE ZONAGE 612-2018

QU'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Paul-d'Abbotsford, le mardi, 3 octobre 2023 à 19 h à la salle du conseil au 926, rue Principale Est à Saint-Paul-d'Abbotsford.

QU'au cours de cette session, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure au règlement de zonage 612-2018 fait par madame Paule Bélanger, afin de régulariser la non-conformité des normes d'implantation de la marge avant suite à l'agrandissement de la résidence.

QUE la présente demande de dérogation mineure à l'effet de permettre à la demandeuse de déroger les marges de 0.78 m du côté gauche et de 1.22 m du côté droit de l'agrandissement.

DONNÉ à Saint-Paul-d'Abbotsford, ce 15e jour du mois de septembre deux mille vingt-trois.

_____

Jean-Raphaël Cloutier

Directeur général